Lettre de rentrée du numérique éducatif pour les personnels d’encadrement

*Mesdames, Messieurs les chefs d’établissement,  
Mesdames les inspectrices, Messieurs les inspecteurs,*

*Cette lettre de rentrée du numérique éducatif réunit des informations importantes pour la période immédiate et pour l’année à venir. La Drane Pays de la Loire se tient à votre disposition pour soutenir vos projets numériques et vous souhaite une très bonne année scolaire.*

*Pierre Leducq, Drane  
Alain Pereira, Drane adjoint*

## Changement d’ENT dans le second degré

L’accès [au nouvel e-lyco](https://www.e-lyco.fr/) est opérationnel depuis le 26 août. Cet ENT pérenne offre un accès unique, simplifié et personnalisable à une sélection d’applications libres et aux logiciels de vie scolaire. Des webinaires vous seront proposés tout au long de l’année scolaire pour présenter des usages de l’ENT et pour prendre en compte les retours des utilisateurs. L’équipe d’assistance a été renforcée pour [répondre à vos demandes](https://assistance.ac-nantes.fr) et une [foire aux questions](https://www.e-lyco.fr/faq-rentree-2024/) est disponible sur e-lyco.fr.

L’ENT inclut l’application Éléa qui apporte une plus-value importante aux projets pédagogiques et éducatifs à toutes les échelles : la classe, l’établissement, le département ou l’académie. À la demande, la Drane peut intervenir en formation d’initiative locale ou en formation de formateurs pour accompagner les équipes intéressées.

**Important**

Un vade-mecum de rentrée à l'intention des chefs d'établissement [est disponible sur ETNA](https://www.intra.ac-nantes.fr/e-lyco-accompagnement-des-etablissements-1161826.kjsp?RH=intra&RF=1267621295551).  
Il présente pas-à-pas les opérations simples mais importantes à réaliser pour assurer le bon fonctionnement de l’écosystème numérique.

**Etna > Numérique > ENT > e-lyco > vademecum de rentrée**

## Rentrée e-primo

En cette rentrée, 80 % des écoles publiques sont connectées à l'ENT e-primo. La fréquentation a augmenté de 44%, soit en moyenne 1 750 000 utilisateurs par mois.

Cette plateforme offre un accès à de nouvelles ressources pédagogiques, renforçant ainsi la liaison entre le premier et le second degré :

* [Eléa](https://pod.phm.education.gouv.fr/drane-nantes/tutoriels/video/38056-prise-en-main-eleamp4/), pour créer des parcours d'apprentissage personnalisés à destination des élèves.
* [Capytale](https://www.ac-paris.fr/capytale-un-service-web-pour-creer-et-partager-des-activites-pedagogiques-de-codage-121816) pour construire, proposer et partager des activités de codage entre enseignants et élèves.

E-primo est aussi le vecteur de projets éducatifs collaboratifs, tels que [Cap-Code 2.0](https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/pedagogie-innovation/cap-code-des-defis-ludiques-de-programmation-au-cm-1572542.kjsp) : un programme de défis de programmation pour les élèves de CM.

L’ENT est également en constante évolution. Des fonctionnalités de lecture automatisée et de saisie vocale sont notamment mises à disposition dans l'éditeur de textes pour améliorer l'accessibilité des ressources. Ces nouveaux outils sont [présentés en vidéo](https://edifice.io/un-nouvel-editeur-de-texte-pour-mettre-en-forme-toutes-vos-idees/).

## Circulaire de rentrée « Ne laisser aucun élève au bord du chemin »

La [circulaire de rentrée](https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C) précise en quoi l’école peut renforcer la cohésion sociale en ouvrant les élèves à une culture numérique responsable. Des usages pédagogiques (notamment de l’intelligence artificielle) sont au cœur des enjeux. Le premier degré puis le collège construisent progressivement le rapport aux écrans et la citoyenneté dans l’univers numérique, en partie grâce à de nouveaux parcours Pix. La féminisation des formations numériques doit faire l’objet d’une action résolue.



## Actualité Pix

### **#1 - Attestation de sensibilisation aux compétences numériques en 6ème**

L’attestation contribue à la protection des élèves contre le cyberharcèlement, les discours de haine et les contenus illicites en ligne. Elle devient obligatoire dès cette rentrée : tous les élèves devront réaliser 3 parcours pendant l’année scolaire. Le référent Pix de chaque établissement est à solliciter pour la mise en œuvre.

* Évaluer et certifier les compétences numériques sur [**eduscol.fr**](http://eduscol.fr) **:** <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

### **#2 - Certification Pix et impact sur la procédure parcoursup**

La procédure de certification Pix en classe de troisième et de terminale évolue. Pour tous les élèves, l’épreuve comportera 32 questions, durera 1h45 et portera sur l'ensemble des 16 compétences du CRCN. Le niveau de difficulté des questions ne sera pas lié au profil Pix obtenu pendant la phase d’entraînement. Il est donc essentiel que tous les élèves bénéficient d’un entraînement régulier leur permettant d’acquérir le meilleur niveau de compétence possible dans les 5 domaines.

En terminale, le résultat de la certification apparaîtra dans ParcourSup à compter du mois d’avril 2025.

### **#3 - Pix+ Édu et le développement des compétences numériques des enseignants et des CPE**

Des parcours de formation et une certification Pix à l’intention des enseignants du premier et du second degré ainsi que des CPE sont disponibles en accès libre via [un parcours Magistere](https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2969) ouvert à tous. Certains de ces parcours peuvent correspondre à des problématiques métiers ou des axes de travail identifiés dans les circonscriptions, les établissements ou les disciplines, notamment pour l’intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques.

## Bienvenue les sixièmes

Afin de sensibiliser les jeunes collégiens et leurs parents à de bons réflexes numériques, la campagne de rentrée [#BienvenueLes6e](https://www.internetsanscrainte.fr/programmes/bienvenueles6e) est renouvelée cette année. Elle met l'accent sur 3 messages clés : la gestion du temps d'écran, la protection de son identité numérique et la prévention du cyberharcèlement. De [nombreuses ressources](https://www.internetsanscrainte.fr/programmes/bienvenueles6e) immédiatement exploitables sont mises à disposition des établissements scolaires, des parents et des élèves.

## Intelligence artificielle

Pour répondre aux enjeux et aux usages pédagogiques des services numériques utilisant l’intelligence artificielle en éducation, le Ministère de l'Education et de la Jeunesse réunit depuis novembre 2023 la Créia : [Communauté de réflexion en éducation sur l'Intelligence Artificielle](https://podeduc.apps.education.fr/video/57423-creia_presentationmp4/88c790492d935e595a3b5a1f4d5a0a70eefd651f8f75cdaa58a37bc615e99ca5/). Cette communauté est animée par des enseignants formateurs et les équipes du ministère ainsi que des académies.

Pour cette rentrée 2024, la Créia s'ouvre à tous les enseignants à l’échelle nationale. Elle est accessible via [un parcours m@gistère](https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2884) en auto-inscription.

Actualités, échanges, ressources pour la classe et pour la formation jalonnent ce parcours magistère. Des enseignants témoignent en vidéo.

Les axes de réflexion et de mise en œuvre pédagogique s'articulent autour des thèmes suivants : rédaction du prompt, réflexion relative à l’esprit critique, considérations liées au RGPD, usages d’agents conversationnels en classe et questionnement relatif à la sobriété énergétique.

Pour échanger sur ces sujets, vous pouvez nous joindre à cette adresse : [intelligence-artificielle@ac-nantes.fr](mailto:intelligence-artificielle@ac-nantes.fr)

La Drane publie et maintient à jour [une page dédiée à l’IA](https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/pedagogie-innovation/intelligence-artificielle/intelligence-artificielle--1531665.kjsp) : elle permet à tout personnel de s’approprier les réflexions en cours sur l’IA dans les pratiques enseignantes. Une stratégie de l’éducation nationale sur l’intelligence artificielle sera publiée au cours de l’année 24-25.

La Drane intervient également à la demande en formation d’initiative locale sur l’IA en adaptant les contenus au contexte. Les établissements intéressés peuvent faire une demande seuls ou se regrouper à l’échelon de proximité pour solliciter une formation.